

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 3 juillet 2023 à 19 h, à la salle du conseil, située au 317, rue des Érables

- 1-Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue et ouverture de la séance:
 - 1.2 Présentation et adoption de l'ordre du jour;
- 2-Greffe
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023, dispense de lecture:
 - 2.2 Adoption du second projet de règlement 2023-07 modifiant le règlement de zonage 173;
- 3-Administration générale
 - 3.1 Autorisation de paiement des comptes;
 - 3.2 Vente du terrain lot 6 292 700 rue du Rocher,
 - 3.3 Servitude pour conduites pluviales et sanitaires rue Tardif;
 - 3.4 Adoption de la grille salariale Camp de jour;
- 4-Aménagement et urbanisme
 - 4.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment;
- 5-Loisirs et culture
 - 5.1 Mandat pour les services professionnels en contrôle de la qualité des sols et matériaux dans le cadre des travaux d'aménagement du terrain des loisirs;
 - 5.2 Autorisation de la mise en vente des blocs moteurs;
- 6-Sécurité publique

Aucun sujet

7-Hygiène du milieu

Aucun sujet

- 8-Travaux publics
 - 8.1 Mandat pour les services professionnels en contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de pavage de la rue du Parc et des Étangs;
- 9- Correspondance
- 10- Résumé des activités mensuelles
- 11- Période de questions
- 12- Levée de la séance

Caroline Bisson. Directrice générale et greffière-trésorière